

ASSOCIATION FERUS (OURS- LOUP-LYNX CONSERVATION)

PASTORALOUP/ PROGRAMME DE SOUTIEN DES ELEVEURS EN ZONE A LOUP

Livret d'information à destination des éleveurs



ASSOCIATION FERUS

15 BUREAU DE FOURCHON
RUE CHARLIE CHAPLIN
13200 ARLES
WWW.FERUS.FR
04 90 93 50 29
BENEVOLATFERUS.LOUP@FERUS.ORG



SOMMAIRE

1 - A PROPOS DE L'ASSOCIATION FERUS

2- PASTORALOUP

3- L'AIDE A LA SURVEILLANCE DES TROUPEAUX

6- LES CHANTIERS D'AMENAGEMENT PASTORAUX

7- LES INTERVENTIONS D'URGENCE SUR DES SECTEURS SENSIBLES

8- LE PRÊT DE FOX-LIGHTS

9- COMMENT BENEFICIER DU PROGRAMME



À PROPOS DE L'ASSOCIATION FERUS



FERUS (Ours-Loup-Lynx Conservation) est la première association française par le nombre de ses adhérents à regrouper de façon spécifique les défenseurs des grands carnivores présents dans notre pays. L'association a notamment pour buts de favoriser la réussite du retour du loup, de l'ours et du lynx en France et l'amélioration de leur coexistence avec les activités humaines, notamment l'élevage.

Depuis sa création en 1993 (Groupe Loup France), l'association a lancé une politique de concertation et de dialogue avec le monde de l'élevage. Depuis 1999, le programme de bénévolat Pastoraloup s'inscrit dans cette démarche et concrétise sur le terrain cette volonté de rapprochement pour faciliter la coexistence entre l'homme et les grands prédateurs.

FERUS propose également les programmes de bénévolat Parole d'ours dans les Pyrénées, Parole de loup dans les Alpes, Parole de lynx dans les Vosges et le Jura, ainsi que Parole de patou, programmes d'information et de communication du grand public.

FERUS agit auprès aussi auprès des élus et du gouvernement, sensibilise les médias et le public en organisant conférences, animations pédagogiques ou manifestations et intente des actions en justice contre des textes et des comportements illégaux pouvant nuire à la conservation de ces grands carnivores.

PASTORALOUP

L'association FERUS, consciente des difficultés rencontrées par les professionnels de l'élevage face à la présence du loup, a mis en place, à son niveau, un programme de bénévolat appelé PastoraLoup, visant à apporter un soutien complémentaire aux éleveurs et bergers dans la mise en œuvre des moyens de protection.

Grâce à la mobilisation de personnes bénévoles, l'objectif est de renforcer la présence humaine auprès du cheptel et de participer aux divers travaux pastoraux facilitant l'exercice de la profession en zones à loups.

Depuis 1999, PastoraLoup concrétise sur le terrain la volonté de FERUS de collaboration entre les milieux de protection de la nature et ceux de l'élevage. La prise en compte des intérêts particuliers du pastoralisme et des intérêts généraux et collectifs de la préservation de la biodiversité est le fondement de l'action de FERUS dans cette problématique.

Depuis plus de 20 ans, plus de 800 bénévoles ont contribué à l'application de méthodes de protection et de cohabitation en partenariat avec plus d'une cinquantaine d'éleveurs sur différents massifs et départements concernés par le retour du loup.

LES ACTIONS PROPOSEES

Selon leur besoin, les éleveurs/bergers peuvent faire appel au programme PastoraLoup pour plusieurs actions :

- L'aide à la surveillance des troupeaux,
- Des chantiers d'aménagements pastoraux,
- Des interventions d'urgence sur secteurs sensibles,
- Le prêt de foxlights

Pour les missions de surveillance, les bénévoles sont suivis par l'animateur PastoraLoup. Lors des chantiers, l'animateur est présent pour encadrer les bénévoles.





L'AIDE A LA SURVEILLANCE DES TROUPEAUX (1/3)

L'éleveur reçoit sur son exploitation ou en estive, un/des bénévoles suivant la durée souhaitée, pour assurer autant que possible, une présence humaine permanente au troupeau et participer à la mise en place quotidienne du dispositif de protection. Les bénévoles se succèdent par périodes de 2 semaines en moyenne. Chaque "montagne" étant différente, chaque troupeau particulier et chaque berger ayant sa propre méthode de travail, les tâches des bénévoles varient selon les alpages. Leur activité principale demeure le plus souvent la surveillance nocturne du troupeau.

LES DIFFERENTES MISSIONS DU BENEVOLE:

- Assurer une présence humaine permanente : journée **ou** nuit (jamais les deux !), bivouac à proximité du troupeau, rondes + ou - régulières, vérification de l'état des clôtures
- Renforcer la surveillance effectuée par le berger, ou relayer le berger (nuit, chômage, autres tâches) en cas de menace marquée
- Aide au parbage, mise en place/déplacement des parcs mobiles
- Gestion des chiens de protection : nourrissage, aide aux soins, interactions randonneurs (sensibilisation, information)

ATTENTION :

Même si le bénévole est aussi là pour découvrir le monde pastoral en aucun cas il ne peut conduire le troupeau (action de garde). Il est « un outil » de protection et prévention supplémentaire et complémentaire aux actions menées, entre autres, par l'Etat et il ne peut se substituer à l'éleveur/au berger/à l'aide berger. De même que le bénévole PastoraLoup ne peut être considéré comme un salarié de FERUS. L'association FERUS, l'éleveur, le berger ne peuvent entretenir avec lui de rapport de subordination.



L'AIDE A LA SURVEILLANCE DES TROUPEAUX (2/3)

LES BENEVOLES

FERUS « sélectionne » des candidats particulièrement attentifs à la problématique pastoralisme/loup.

Avant de partir en mission chez les éleveurs partenaires, les bénévoles suivent d'abord un stage de sensibilisation : 5 jours en situation durant laquelle ils découvrent les bases de l'activité pastorale et prennent la mesure du "dossier loup" en France (intervenants : éleveurs, DDT 04, OFB). A l'issue de ce stage, l'organisation confirme ou non l'aptitude des participants à partir en mission durant la saison.

Frais de participation au programme demandés aux bénévoles : adhésion FERUS (à partir de 15 €) + frais de stage (80 €)

DEROULEMENT DU PROGRAMME:

- De mai à mi-novembre (en général), l'éleveur fixe selon ses besoins, le type et la durée des interventions sur son exploitation (à voir selon le contexte). Selon les actions, chaque bénévole s'engage de quelques jours à 3 semaines. Plusieurs bénévoles peuvent donc se succéder si besoin pour assurer l'ensemble de la période sollicitée.
- Pendant leur temps de mission "aide à la surveillance », la nourriture des bénévoles est prise en charge par l'éleveur en général. Si les bénévoles réalisent leurs propres courses, sur demande de l'éleveur, ils doivent compter un budget de 12€ maximum par jour. L'éleveur effectuera le remboursement sur présentation des factures.

A photograph showing a flock of sheep in a lush green field. In the foreground, a white dog with a black collar is looking towards the camera. The sheep are scattered around, some grazing. The background is a vast green field under a clear sky.

L'AIDE A LA SURVEILLANCE DES TROUPEAUX (3/3)

DEROULEMENT DU PROGRAMME (suite) :

- Les bénévoles disposent de leur propre matériel (tente, matelas, sac de couchage...) pour dormir auprès des bêtes et éventuellement le nécessaire pour leurs repas quotidiens (réchaud, gamelle...)
- Il est mis à leur disposition le minimum pour une hygiène quotidienne (douche solaire, point d'eau...) et un endroit sec où ils peuvent se reposer/s'abriter si le besoin s'en fait sentir (cabane, exploitation...).
- Le transport des bénévoles est effectué autant que possible par le technicien PastoraLoup. Sinon l'éleveur qui les sollicite s'engage à aller les chercher à la gare la plus proche/ à les accueillir sur leur exploitation.
- les bénévoles signent une convention tripartite avec l'éleveur ET FERUS propre à chaque mission où le rôle et l'action de chacun des partenaires sont clairement définis. Une clause de rupture de contrat permet à chacun, à tout moment, de mettre fin à l'expérience afin d'éviter, le cas échéant, un surcroît de tension sur l'alpage.



LES CHANTIERS D'AMENAGEMENTS PASTORAUX

FERUS participe à des chantiers de création ou rénovation d'ouvrages et équipements pastoraux (mise en place de parc/clôture fixe, sécurisation de clôture existante, rénovation/construction de cabane d'alpage, création de point d'eau sécurisé, travaux d'amélioration de la visibilité dans des secteurs boisés ou embroussaillés...) qui facilitent la mise en œuvre de pratiques pastorales moins vulnérables au risque de prédation.

En fonction du type de travaux, une équipe de 2 à 6 personnes participe au chantier par période d'1 à 4 jours, renouvelable si besoin. L'encadrement est assuré par le technicien PastoraLoup en coordination avec l'éleveur et les différents partenaires à la réalisation des travaux. L'équipe est plus ou moins autonome au niveau logistique. L'hébergement, la restauration, l'équipement spécifique des bénévoles sont pris en charge par l'éleveur et par FERUS selon les conditions.

Le montage et démontage des parcs nécessitant la présence des bénévoles PastoraLoup, et ce depuis plusieurs années, ne font plus l'objet de chantiers menés par l'action de FERUS. Nous ne voulons en aucun cas nous inscrire dans un système d'assistantat. Le système d'exploitation doit être autonome dans son fonctionnement, et non reposer sur la seule intervention de nos bénévoles.



LES INTERVENTIONS D'URGENCE SUR DES SECTEURS SENSIBLES

FERUS peut proposer un bénévole/une équipe de bénévoles expérimentés pour venir en aide rapidement à un éleveur dont le cheptel serait soumis à une pression soudaine et soutenue de la part d'un prédateur. Le but est, pour cette équipe, d'assister durant cette période de crise l'éleveur qui le souhaite, dans la protection de son troupeau afin de faciliter le retour "à la normale".

En concertation avec l'éleveur et sous sa tutelle, l'équipe pourra durant cette période, participer au tri des brebis, à leur regroupement nocturne, à la recherche des animaux effarouchés, blessés ou tués, à la restauration des parcs de regroupement et toute autre action de première urgence à mener en pareille situation.

Le technicien PastoraLoup organise le transport, la logistique et le suivi des opérations. L'intervention sur le site n'est que ponctuelle et sa durée dépend de l'intensité de la menace, de la fréquence et de la gravité des attaques du prédateur. La mission de l'équipe (2 à 5 personnes) ne pourra pas, dans tous les cas, dépasser la durée de 5 jours consécutifs.

LE PRÊT DE FOX-LIGHTS

FERUS possède des fox-light, dispositif d'effarouchement lumineux, qui peuvent être prêter aux éleveurs qui souhaiteraient tester cet outil, complémentaires des moyens de protection.



COMMENT BÉNÉFICIER DU PROGRAMME PASTORALLOUP ?

- FERUS intervient prioritairement auprès d'éleveurs exerçant en région PACA ou dans le sud de la région Rhône-Alpes (Drome, Isère) et qui ont recours aux différents moyens de protection.
- Cependant, FERUS peut aussi intervenir ponctuellement sur les fronts de colonisation auprès d'éleveurs qui sont nouvellement confrontés à la prédation, qui ne bénéficient pas forcément encore des mesures du Plan National Loup et qui souhaitent anticiper le mieux possible le retour du canidé sur leur territoire.
- Aucune participation financière n'est demandée à l'éleveur par l'association FERUS pour conclure ce partenariat. Seule la prise en charge des repas quotidiens du bénévole/des bénévoles lui est demandée.
- Les bénévoles sont assurés par FERUS par le biais de l'adhésion en tant que membres associatifs. Ils sont sous la responsabilité de FERUS. En cas d'accident, un délai de 48 heures maximum doit être respecté pour prévenir un responsable de l'association. Les dommages qu'ils pourraient occasionner de leur propre fait relèvent de leur assurance responsabilité civile, obligatoire lors de l'inscription. Le matériel ainsi que les objets personnels sont à leur propre charge.
- -Le technicien PastoraLoup rencontre/contacte les éleveurs partenaires pour recueillir leur témoignage et leurs impressions sur la saison écoulée
- Le technicien PastoraLoup rencontre/contacte les éleveurs partenaires pour recueillir leur témoignage et leurs impressions sur la saison écoulée. -Un week-end de restitution clôture la saison et réunit les différents acteurs de la saison pour en faire le bilan de façon conviviale. Les éleveurs y sont invités (1/2 pension prise en charge) par l'association FERUS.

CONTACTS

Vous souhaitez bénéficier du soutien du programme PASTORALLOUP ?
Contactez nous au plus tôt dans la saison

PIERRE PEYRET

Animateur PastoraLoup

06 08 00 76 30 ou pastoraloup@ferus.org

FANNIE MALET

Coordinatrice- Association FERUS

07 50 69 98 90 ou

benevolatferus.loup@ferus.org

ASSOCIATION FERUS

N° 15 bureaux de Fourchon – rue Charlie

Chaplin – 13200 Arles

04 90 93 50 29